



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 juillet 2002  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-septième session

Point 17 b) de la liste préliminaire\*

### Nominations aux sièges devenus vacants

dans les organes subsidiaires et autres nominations

## Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

### Note du Secrétaire général\*\*

1. Par sa résolution 55/159 du 12 décembre 2000, l'Assemblée générale a apporté au Statut du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale, du 24 novembre 1949) les modifications ci-après.

2. Les paragraphes 1 et 2 de l'article 3 du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 55/159 de l'Assemblée générale) disposent :

« 1. Le Tribunal se compose de sept membres, tous de nationalité différente. Les membres possèdent les qualifications et l'expérience nécessaires, notamment en droit. Trois d'entre eux seulement siègent dans chaque espèce.

2. Les membres sont désignés par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Le membre désigné en remplacement d'un membre dont le mandat n'est pas expiré ne l'est que pour le reste du mandat de son prédécesseur; son mandat est renouvelable une fois. »

3. Au paragraphe 2 de sa résolution 55/159, l'Assemblée générale a décidé également de proroger d'un an le mandat des membres siégeant au Tribunal au 1er janvier 2001, qui pourrait par la suite être renouvelé une fois si l'intéressé n'a pas siégé au Tribunal plus de sept ans.

4. Le Tribunal se compose donc actuellement des membres suivants :

M. Julio Barboza (Argentine)\*\*

M. Omer Yousif Bireedo (Soudan)\*\*\*

---

\* A/57/50/Rev.1.

\*\* Le document a été présenté en retard aux services de conférence, sans la note explicative exigée par l'Assemblée générale, au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence.



Mme Marsha A. Echols (États-Unis d'Amérique)\*

M. Spyridon Flogaitis (Grèce)\*\*\*

M. Mayer Gabay (Israël)\*\*

M. Kevin Haugh (Irlande)\*

Mme Brigitte Stern (France)\*\*\*

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2004.

5. Les mandats de Mme Echols et de M. Haugh venant à expiration le 31 décembre 2002, l'Assemblée générale sera appelée, à sa cinquante-septième session, à nommer deux personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de quatre ans, à compter du 1er janvier 2003.

6. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est suggéré de procéder de même à la cinquante-septième session.

---